



Paris, le 27 mars 2019

SEUL LE PRONONCÉ FAIT FOI

**GROUPE DE LIAISON,
DE RÉFLEXION, DE
VIGILANCE ET DE
SOLIDARITÉ AVEC LES
CHRÉTIENS ET LES
MINORITÉS AU
MOYEN-ORIENT ET
LES KURDES**

SÉMINAIRE D'ÉTUDE SUR LES KURDES – SÉNAT 27 MARS 2019

Intervention de M. Patrick KANNER,

Président délégué pour les Kurdes

du groupe de Liaison, de réflexion, de vigilance

et de solidarité avec les chrétiens et les minorités au Moyen-Orient et les Kurdes

Résumé de l'intervention

On ne pourra pas se satisfaire longtemps de cette situation où les Kurdes sont traités comme un peuple de seconde zone. Les Kurdes constituent un formidable relais des valeurs de l'Occident. Il est important que leur légitimité politique soit reconnue, de même que leur engagement voire leur sacrifice. Il y a eu un lâche abandon du peuple kurde qui n'est pas à l'honneur de ce que nous représentons : c'est une forme de « Munich moral », selon les mots de Kendal Nezan. N'oublions pas 1991 (Irak) ni Afrin (Syrie). La zone de sécurité est une option mais on ne pourrait pas s'en satisfaire à long terme. Les Kurdes ne peuvent pas être la variable d'ajustement de la redistribution des cartes en cours au Moyen-Orient. Les Kurdes ne doivent pas être des alliés de circonstances ; ils sont nos alliés historiques, nos amis.

Monsieur le Président,

Mes chers collègues,

Mesdames, Messieurs,

Il me revient de conclure ces deux heures d'échanges que nous aimerions tous voir se prolonger tant elles nous ont permis de mieux saisir **la singularité du peuple kurde** et le rôle particulier qu'il joue au Moyen-Orient. Nous connaissions l'action des Kurdes contre *Daech* et le courage qu'ils ont manifesté pour prendre les armes face à la barbarie et défendre une cause qui dépasse leur seule identité, celle de l'humanisme. Les Kurdes nous rappellent que l'Islam sunnite ne saurait être résumé à l'État islamique ou au wahhabisme tant ils sont porteurs d'un **message de tolérance et de fraternité**. J'insiste sur le terme de **fraternité**. Quel autre mot résume mieux l'accueil par les Kurdes irakiens des chrétiens et des Yézidis chassés de leurs terres ?

Ce respect de l'autre, sans distinction, cette générosité et cette aspiration à l'universel ne sont, bien sûr, pas sans lien avec les difficultés traversées par ce peuple au sein des États où il évolue. Comment ne pas comprendre cette volonté de défendre l'inclusion quand depuis des décennies les Kurdes sont, au mieux, des citoyens de second ordre ?

N'en doutons pas, les Kurdes constituent aujourd'hui un formidable relais pour les valeurs que promeut l'Occident, et en particulier l'Union européenne. Je pense en particulier aux droits de la femme. Nous avons tous été frappés de voir les femmes kurdes participer directement à la guerre. Mme Nazand Begikhani vient de nous en rappeler les contours. Nous, les supposés modernes, estimons toujours un peu que la guerre est une affaire d'hommes. Un tel investissement traduit une forme d'égalité de droits et devoirs. Elle ne date pas de ces dernières années, puisqu'on trouve dans les textes médiévaux des références à la place particulière des femmes au sein de la société kurde. Il reste, ici comme ailleurs, beaucoup de progrès à accomplir – je pense notamment à la question de la représentation des

femmes sur la scène politique du Kurdistan irakien. Leur affirmation militaire et l'émergence d'un féminisme kurde, militant et organisé, doit maintenant se concrétiser au plan politique et faire partie de ces valeurs que les Kurdes se donnent les moyens matériels et humains de défendre.

Le combat des Kurdes leur donne une légitimité politique que nous ne saurions occulter à l'heure d'un retour progressif à la paix dans cette région. Le sacrifice des Kurdes ne doit pas être inutile. Ce peuple ne saurait être aujourd'hui la variable d'ajustement dans la redistribution des cartes en cours au Moyen Orient. L'Europe a connu, à la fin des années trente, une succession de lâches abandons aux fins de maintiens d'équilibres précaires.

Nous ne pouvons aujourd'hui nous résoudre en Syrie à laisser les Kurdes seuls, pris en étau, au nom d'une forme de stabilité, qui ne saurait être qu'un leurre. M. Kendal Nezan nous a parlé récemment d'un « Munich moral » en cas d'abandon. L'expression doit nous parler, le souvenir de 1991 également. Afrin est un avertissement. L'occupation de ce canton kurde par l'armée turque signifie nettoyage ethnique, destruction des symboles de l'identité kurde et turquisation des noms, pillage et règne des milices islamiques syriennes axillaires de l'armée turque.

L'Union européenne, et en particulier la France, doit proposer des solutions visant à garantir l'existence au Nord du pays des Kurdes mais aussi de leurs alliés chrétiens. Une zone de protection internationale sous l'égide des Nations unies peut constituer une option. Nous devons avoir à l'esprit l'exemple de la région fédérée du Kurdistan irakien souvent présenté comme un îlot prooccidental de démocratie et de tolérance.

Nous ne pouvons nous satisfaire d'une situation où un acteur militaire et politique majeur, allié indispensable dans le combat contre le totalitarisme, ne serait qu'un pion sur l'échiquier des relations internationales.

Nous ne pouvons accepter que le destin de ce peuple soit conditionné à l'issue de la guerre froide larvée qui oppose l'Iran à la Turquie.

S'il est peut-être trop tôt pour imaginer un destin commun pour les minorités kurdes de la région, nous devons agir pour permettre à chacune d'entre elle d'avoir un égal accès à la loi et à la représentation au sein des pays où elles évoluent. Il est trop tôt car l'image de la bataille de Kobané où les peshmergas sont venus d'Irak pour épauler les Kurdes syriens ne saurait occulter les différences d'approche entre les acteurs. Comme l'a rappelé M. Hamit Bozarslan, si le combat contre *Daech* a été un véritable combat transnational, il existe aujourd'hui deux blocs politiques kurdes, lesquels ont des histoires, des organisations et des projets différents.

Nous devons, avant tout, accompagner les revendications des Kurdes en matière de droit civils et politiques au sein des Etats existants et contribuer à ce que ceux-ci prennent mieux en compte les minorités qui les composent. Le degré d'autonomie des Kurdes en Irak n'est pas le même qu'en Iran. La situation est intermédiaire en Syrie à la faveur de la guerre. Attelons-nous donc à favoriser une égalité des droits et une reconnaissance de la spécificité kurde. En Irak notamment doit s'affirmer une citoyenneté pleine et entière pour toutes les minorités, garantissant une représentativité à l'échelon national. Cette question est essentielle pour éviter un retour aux crispations.

Pour conclure mon propos, je détournerai l'adage qui dit que les Kurdes n'ont que les montagnes pour amis. Nous devons être, avec les montagnes, les amis des Kurdes ! Les Kurdes ne sont pas des alliés de circonstance tant nous partageons l'essentiel. L'histoire récente nous y engage. C'est le vœu que je formule quelques jours après la fête du Newroz, le nouvel an kurde.

Enfin, je propose que notre groupe de liaison visite prochainement l'Institut kurde.

Je vous remercie